

## Burundi : Le Cnnd-Fdd prend la présidence de la nouvelle Assemblée nationale

PANA, 30 juillet 2015 Bujumbura, Burundi - Le leader sortant du conseil national pour la défense de la démocratie/forces de défense de la démocratie (Cnnd-Fdd, parti au pouvoir), Pascal Nyabenda, a été porté, jeudi, à la présidence de l'Assemblée nationale et sera secondé par le chef de file de l'opposition, Agathon Rwasa, au terme d'une élection de membres du bureau de la nouvelle chambre haute du parlement burundais, a-t-on appris sur place à l'hôtel de ville de Kigobe, dans la capitale burundaise. M. Rwasa revient en force sur la scène politique et par la grande porte de l'Assemblée nationale dont il avait pourtant boycotté le scrutin du 29 juin dernier dans le cadre de sa participation au mouvement de contestation de la candidature du chef de l'Etat sortant, Pierre Nkurunziza, à un troisième mandat à la tête du pays.

À l'issue du scrutin, l'ancien chef rebelle, devenu « imprévisible » dans une certaine opinion qui lui est hostile pour ses prises de positions à « géométrie variable » ces derniers temps, s'était retrouvé élu comme par hasard et dit être allé siéger pour ne pas décevoir ceux qui lui ont apporté des voix « par soif du changement » qu'il compte élargir de l'intérieur même du système. Lors de l'élection du nouveau bureau de l'Assemblée nationale, la vice-présidence de l'Assemblée nationale est également revenue à un membre du Cnnd-Fdd, Edouard Nduwimana, occupait le poste de ministre de l'Intérieur dans le gouvernement sortant. Le Cnnd-Fdd totalise 81 des 121 députés de la nouvelle Assemblée nationale dans laquelle siègeront également pour les cinq prochaines années une quarantaine de députés de l'opposition et des minorités politiques par cooptation. Toutes les candidatures des nouveaux membres du bureau de l'Assemblée nationale étaient uniques et ont été plébiscitées à la grande majorité des 112 députés répondus au vote. Le principe des équilibres ethniques voulus par la Constitution et l'accord d'Arusha, en Tanzanie, sur la paix et la réconciliation nationale ont été respectés à travers le choix d'un président adjoint de la communauté majoritaire des Hutu et d'un deuxième vice-président issu de la minorité Tutsi. Les femmes sont les grandes perdantes de cette élection du moment qu'elles se sont retrouvées sans représentante au nouveau bureau de l'Assemblée nationale comme leur accordaient ce droit la Constitution et l'accord d'Arusha qui consacrent l'égalité de genre à tous les niveaux des postes de responsabilités étatiques. Les associations de défense des droits des femmes avaient pressenti ces derniers jours le risque d'atteinte à leurs acquis et sont montées, jeudi encore, au créneau pour décrier la suppression de l'article 19, dans le règlement d'ordre intérieur de la nouvelle Assemblée nationale, qui s'entendait plus de l'égalité de genre dans son fonctionnement. Lors de la première législature post-conflit de l'Assemblée nationale, le poste de président avait été confié à Mme Immaculée Nahayo. C'est encore une femme qui occupe le poste de vice-présidente de l'Assemblée nationale sortante, Mme Mo Mamo. Les femmes avaient encore percé à la faveur de l'accord d'Arusha qui leur accorde au moins 30% des responsabilités à tous les niveaux du pouvoir en parvenant à placer Mme Alice Nzomukunda, à la première vice-présidence de la République entre 2005 et 2007. La dernière femme haut perchée dans les sphères du pouvoir au Burundi est l'ancien Premier ministre, Sylvie Kinigi, dans le gouvernement démocratiquement élu de Melchior Ndadaye, avant son assassinat, dans le putsch militaire de 1993.